

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Redon, le 24 novembre 2025

### **La Carsat Bretagne et la Fédération des Centres Sociaux s'unissent pour le bien vieillir en Bretagne**

Le 24 novembre, la Carsat Bretagne et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne signent une convention régionale, au Centre Social Confluence, à Redon.

Ce partenariat, en déclinaison de la convention-cadre nationale, ouvre la voie à une approche innovante pour structurer la mission « vieillissement » au sein des centres sociaux.

L'objectif : imaginer de nouvelles solutions pour accompagner le défi démographique français et renforcer la place des seniors dans la vie sociale.

#### **Une alliance stratégique pour structurer la mission Vieillesse**

Ce partenariat engage la Carsat Bretagne et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne (FCSB) dans une démarche ambitieuse : déployer la mission Vieillesse dans les centres sociaux bretons et accompagner les structures dans la mise en œuvre d'actions favorisant le lien social, la prévention santé, l'autonomie numérique, l'intergénérationnel et l'innovation sociale. Elle vise également à installer cette mission auprès des institutions et partenaires territoriaux (CAF, MSA, Conseils départementaux...). Elle marque une étape décisive pour structurer la mission Vieillesse en Bretagne

#### **Huit centres sociaux pilotes pour expérimenter**

En 2025, huit centres sociaux bretons ont été identifiés comme précurseurs pour expérimenter la mission Vieillesse., selon trois critères :

- Répartition équilibrée : deux par département
- Diversité des territoires : urbains, rurbains et ruraux
- Valorisation des démarches existantes

Ces structures ont participé à une journée régionale de co-construction et d'interconnaissance pour définir les premiers axes d'intervention. Leur engagement permettra de tester, ajuster et valoriser les actions de terrain.

Cette mission intègre une dimension forte de citoyenneté : les retraités sont reconnus comme des acteurs à part entière de la vie citoyenne. Elle favorise aussi le lien intergénérationnel, en encourageant les seniors à rester actifs et engagés dans leur communauté.

## **Neuf axes pour un vieillissement actif et solidaire**

Chaque centre social décline la mission Vieillesse autour de 9 axes stratégiques :

### **1. Lien social et citoyenneté**

Maintenir une réelle insertion sociale, les conditions d'expression de la personnalité et la qualité de vie des personnes âgées.

### **2. Prévention santé**

Sensibilisation à la santé (activité physique, mémoire, nutrition, sommeil). Promotion des ateliers collectifs inter-régime et information sur le programme ICOPE pour l'auto-évaluation via l'application *Icope Monitor*.

### **3. Passage à la retraite**

Accompagner les nouveaux retraités pour préserver leur qualité de vie et leur équilibre moral. Promotion des ateliers « Bienvenue à la retraite », organisés en concertation avec la Carsat Bretagne et l'Association Pour Bien Vieillir Bretagne.

### **4. Intergénérationnel**

Favoriser le lien entre générations et sensibiliser au statut d'aidant et aux dispositifs d'aide.

### **5. Autonomie numérique**

Accompagner les seniors dans l'usage du numérique pour communiquer et réaliser des démarches en ligne en toute sécurité. Promotion des ateliers collectifs inter-régime « Autonomie numérique ».

### **6. Aller-vers et hors les murs**

Aller au-devant des personnes fragilisées ou isolées dans leurs lieux de vie. Actions hors les murs pour toucher les publics diversifiés et promouvoir l'offre de service de l'Assurance retraite.

### **7. Innovation sociale**

Expérimenter des approches inédites pour répondre aux besoins peu ou mal couverts, en mobilisant les ressources du territoire.

### **8. Santé mentale**

Repérage et prévention du mal-être, lutte contre la solitude affective et l'anxiété liée au vieillissement. Partenariats avec les acteurs médico-sociaux et réseaux de santé mentale.

### **9. Santé environnementale**

Sensibilisation à l'impact de l'environnement sur la santé (air, bruit, confort thermique, sécurité du logement). Actions conjointes avec bailleurs, collectivités et associations.



Michèle TRELly, Présidente de la FCSB et Philippe Pichon, Président de la Carsat Bretagne

*« En signant aujourd’hui, nous posons une pierre essentielle dans la construction d’une politique régionale du bien vieillir, fondée sur la coopération et la proximité. Cette convention relie deux dynamiques complémentaires : celle d’une institution, la Carsat Bretagne, qui impulse et coordonne la prévention de la perte d’autonomie, et celle d’un réseau d’acteurs de terrain, les centres sociaux, qui incarnent cette politique dans la vie quotidienne des habitants. C’est cette alliance qui fera la différence : elle donnera du sens, de la cohérence et de la visibilité à nos actions communes. »*

Philippe Pichon, Président de la Carsat Bretagne.

*« Ensemble, nous avançons non pas pour empiler les dispositifs, mais pour changer durablement notre manière d’accompagner le vieillissement, dans une approche globale et inclusive.*

*Les centres sociaux sont aujourd’hui reconnus comme des acteurs légitimes du bien vieillir, et partout en France, ils démontrent qu’ils sont une force vivante de transformation sociale et politique, au service d’une société plus juste, plus solidaire et plus humaine. Demain, c’est avec les partenaires des territoires qu’ils continueront d’avancer, pour faire du bien vieillir une aventure collective, fondée sur la coopération, la confiance et le sens commun. »*

Michèle TRELly, Présidente de la FCSB

### Chiffres clés :

- 72 centres sociaux et EVS en Bretagne
- 138 213 usagers
- 1 700 salariés et 3 700 bénévoles
- 8 centres sociaux engagés dans l’expérimentation



Partenaires présents lors de la signature de la convention entre la Carsat Bretagne et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne – Redon le 24/11/2025

**Contact presse :** Suzana Siloret – [communication@carsat-bretagne.fr](mailto:communication@carsat-bretagne.fr) 07 60 63 85 35

#### À propos de la Carsat Bretagne :

Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure quatre grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. En 2024, la Carsat Bretagne a versé près de 7,5 milliards d'euros de prestations vieillesse, 16,7 millions d'aides individuelles au titre de l'action sociale aux personnes âgées et 6,3 millions de subventions prévention TPE aux entreprises du régime général et aux travailleurs indépendants.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de [la Carsat Bretagne](http://laCarsatBretagne.fr).

#### A propos de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Bretagne :

Créée en 1997, reconnue d'utilité publique et agréée jeunesse et éducation populaire, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne (FCSB) fédère 72 Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale (EVS) présents sur tout le territoire breton. Les centres sociaux sont des structures de proximité ouvertes à tous, favorisant le lien social, la solidarité et la participation citoyenne. Ils accueillent, animent et accompagnent les habitants dans leurs projets, contribuant à la qualité de vie et au développement des territoires. La FCSB anime le réseau, forme bénévoles et salariés, accompagne les structures dans leur gestion et représente les centres auprès des partenaires institutionnels. Véritables acteurs de démocratie locale, les centres sociaux œuvrent pour une société plus juste et inclusive.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le [site la Fédération](http://site la Fédération).